



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 14 juillet 2025 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Joël Lévesque Conseiller # 1
Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

(2) personne du public assistent à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Le maire confirme les présences et le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2507-01

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture et mot de bienvenue
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal 9 juin 2025
- 4- Adoption des comptes à payer juin 2025
- 5- Employés.es municipaux
- 5.1 Engagement d'un nouveau employé
- 6- Résolution pour la demande à Telus lors de bris ou vandalisme
- 7- Résolution suivant l'offre d'achat trois terrains municipaux
- 8- Résolution pour la signature avec la Ville de Matane Service Intervention Protection Incendie sans modification



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

- 9- Rencontre intermunicipale l'Ouest de la MRC
 - 9.1- Création du comité de coopération intermunicipal secteur Ouest de la MRC de la Matanie
 - 9.2- Demande d'aide financière pour l'achat de radar pédagogique pour 2026
 - 9.3- Demande entraide déneigement avec Municipalité de Sayabec
- 10- Demande d'aide financière Comité de Loisirs Les P'tits Léandre
- 11- Vente vieux tracteur à pelouse et camionnette Chevrolet 2011
- 12- Invitation à la Fête de Voisin solidaire Dimanche 20 juillet au parc
- 13- Période des questions
- 14- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2025

Résolution 2507-02

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2025 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer de juin 2025

RÉSOLUTION 2507-03

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé d'adopter les comptes à payer pour le mois de juin 2025 pour un total des comptes incompressibles de 32 650.95\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.95\$, les salaires nets des employés de 9 865.86\$, les remboursements des prêts de 7 023.45\$, le remboursement des DAS de mai au montant de 9 737.66\$, un montant de 616.26\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa de juin au montant de 529.32\$, un montant de 1 851.46\$ du salaire et allocation pour le Conseil Municipal du mois, le remboursement des intérêts pour un montant de 1 826.26, l'ajustement de la CNESST de 2024 de 25.20\$ et le retrait d'un paiement de taxes municipal d'un citoyen au montant de 1 106.53\$, et un montant de 115 044.67\$ des comptes compressibles. Le montant total des comptes à payer est de 147 695.62 \$ pour le mois de juin 2025

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Employés.es municipaux



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

5.1 Engagement d'un nouveau employé

N° de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION 2507-04

Il est proposé par Madame Andrée Blouin de procéder à l'embauche de Monsieur Claude Reichenbach rétroactivement au 2 juillet 2025 à titre d'employé de voirie d'été jusqu'à la période hivernale débutant en octobre ou son départ volontaire à temps plein pour un maximum de 40 heures par semaines et mandater Monsieur André Marcil afin de préparer son entente de travail et de la signé au à titre d'employeur de la Municipalité de saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6. Résolution pour la demande à Telus lors de bris ou vadalisme

RÉSOLUTION 2507-05

Considérant le vol et du vadalisme en lien avec l'entreprise Telus survenu au cours du mois de juin;

Considérant certaines conséquences négatives avec ces pannes de lignes téléphoniques, lignes internet et toutes autres pannes de communications avec les citoyens concernés;

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque de demander à l'entreprise TELUS, responsable des ces liens de communication de communiquer avec la municipalité et de les informer des ses problèmes et de communiquer quand ceux-ci seront rétablis avec tous les citoyens concernés par les pannes, les bris, le vandalisme ou tout autre problème en lien avec les télécommunication.

Et de demander à la MRC de la Matanie et le Député de Matane Matapédia, Monsieur Pascal Bérubé d'appuyer notre demande auprès de l'entreprise Telus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. Résolution suivant l'offre d'achat trois terrains municipaux

RÉSOLUTION 2507-06

Considérant, l'offre des trois terrains municipaux déposé par courriel;

Considérant, que les terrains # lot 5 680 723, 5 680 722 et 5 680 721 sont disponible à la vente pour du développement résidentiel

Considérant, la valeur du terrain pour le lot # 5 680 723 est de 6 200.00\$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Considérant, la valeur du terrain pour le lot # 5 680 722 est de 6 500.00\$

Considérant, la valeur du terrain pour le lot # 5 680 721 est de 6 600.00\$

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** d'accepter l'offre d'achat proposé pour un montant de six mille deux cents dollars (6 200\$) pour le terrain portant le numéro de lot : 5 680 723, un montant de six mille cinq cents dollars (6 500\$) pour le terrain portant le numéro de lot : 5 680 722 et un montant de six mille six cents dollars (6 600 \$) pour le terrain portant le numéro de lot : 5 680 721.

Cette offre est conditionnelle à la réalisation satisfaisante des tests de sol nécessaires à l'installation d'un champ d'épuration sur un des trois terrains. L'acheteur fera un choix par la suite afin de déterminer le terrain sur lequel les tests seront effectués et qui sera remis dans l'état d'origine d'avant les travaux. Cette analyse sera effectuée rapidement afin de respecter, le délais afin de compléter l'achat des terrains.

Cette offre est acceptée en incluant la construction d'au moins deux résidences sur les trois terrains ou d'une résidence pour l'achat de deux terrains.

Tous les frais incluant les test de sols, l'arpentage au besoin, les frais notarié pour l'achat de terrain ainsi que tous les autres frais en lien avec l'achat des terrains après les tests satisfaisant et la confirmation de l'achat des terrains par l'acheteur avant le 15 août 2025, soit 30 jours après l'adoption de cette résolution.

La confirmation de l'achat doit se faire par écrit en indiquant le # lot des terrains désirés. Après réception de cette confirmation des acheteurs pour les terrains disponibles et cela avant le 15 août 2025. La vente pourra se confirmer entre la municipalité et l'acheteur.

L'acceptation par la Municipalité de Saint-Léandre de cette offre d'achat pour ces trois terrains se termine au plus tard le 15 août 2025 soit 30 (trente) jours de l'adoption de cette résolution. Après cette période, l'offre est refusée par le vendeur et les terrains seront libres et disponibles à tous à nouveau à tous

Adoptée à la majorité des conseillers présents

8. Résolution pour la signature avec la Ville de Matane Service Intervention Protection Incendie sans modification



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 2507-07

Considérant, le refus de la Ville de Matane de modifier l'entente tel que prévu dans la RÉSOLUTION 2504-05;

Considérant, l'urgence de signer l'entente unilatérale avant le 11 juillet 2025

Considérant, qu'il est obligatoire d'abrogé la résolution 2504-05

Il est proposé par Madame Julie Michaud de mandater comme signataire l'entente de fourniture de service en matière de protection incendie pour les interventions entre la Ville de Matane et la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, messieurs Steve Castonguay, maire et André Marcil, directeur général rétroactivement au 11 juillet 2025.

En conséquence de ce qui précède, la municipalité souhaite retenir les services de la Ville pour le volet intervention incendie en 2025, le coût est de 69 510\$.

La municipalité se réserve le droit d'être en dessaccord avec la manière de la Ville de Matane négocie ces ententes intermunicipales avec les municipalités partenaires

Adoptée à la majorité des conseillers présents

9. Rencontre intermunicipale l'Ouest de la MRC

9.1- Création du comité de coopération intermunicipal secteur Ouest de la MRC de la Matanie

RÉSOLUTION 2507-08

Attendu que, le ministère des Affaires Municipale et de l'Habitation encourage la collaboration entre les municipalités dans le cadre de son programme de coopération;

Attendu que, les municipalités de Saint-Léandre, Sainte-Paule, Saint-Ulric et Baie des Sables, souhaitent renforcer leur collaboration et mettre en place des mécanismes partagés visant une gestion plus efficace de leurs ressources;

Attendu que la mise sur pied d'un comité local composé des maires et des directions générale ces municipalités vise à favoriser les échanges, les initiatives conjointes et les appels d'offres regroupés;

Attendu que les rencontres auront lieu sur une base trimestrielle et porteront notamment sur les enjeux de coopération, d'entraide intermunicipale, de mutualisation de ressources et de projets structurant pour le territoire de l'ouest de la Matanie;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'approuver la coopération intermunicipale Secteur Ouest de la MRC de la Matanie en partenariat avec les municipalité de Saint-Léandre, Sainte-Paule, Saint-Ulric et Baie des Sables;

De mandater officiellement le maire et la direction générale pour siéger au sein du comité;

D'autoriser les représentants désignés à participer aux rencontres et discussions du comité et à collaborer à la mise en oeuvre des initiatives qui en découleront sous réserve de l'approbation du conseil municipal pour toute entente formelle;

Et de transmettre une copie de la présente résolution aux municipalités partenaires et à la MRC de la Matanie

Adoptée à la majorité des conseillers présents

9.2- Demande d'aide financière pour l'achat de radar pédagogique pour 2026

RÉSOLUTION 2507-09

Attendu que, le ministère des Affaires Municipale et de l'Habitation encourage la collaboration entre les municipalités dans le cadre de son programme de coopération

Attendu que, la Municipalité de Saint-Léandre est membre du comité de coopération intermunicipale Secteur Ouest de la MRC de la Matanie tout comme la municipalité de Baie des Sables;

Attendu que, les deux municipalités désirent déposés une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires Municipale et de l'Habitation dans le cadre de son programme de coopération

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé de mandater Monsieur André Marcil, directeur général pour la préparation et la demande d'aide financière pour l'achat de matériels en lien avec l'achat de radars pédagogiques en collaboration de la municipalité de Baie des Sables par le programme d'aide financière de coopération du ministère des Affaires Municipale et de l'Habitation du Québec.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

9.3- Demande entraide déneigement avec Municipalité de Sayabec

RÉSOLUTION 2507-10



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

Considérant la demande de déneigement de la Ville de Sayabec au limite de Saint-Léandree sur une distance d'environ 2.5 km sur le chemin du Lac Castor à Sayabec

Il est proposé par Madame Julie Michaud de refuser le déneigement sur environ 2.5 kilomètres du Chemin du Lac Castor à Sayabec en passant par le 9^e et 10^e Rang à Saint-Léandre près des limites de la municipalité.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

10. Demande d'aide financière Comité de Loisirs Les P'tits Léandre

RÉSOLUTION 2507-11

Considérant, la demande d'aide financière du Comité de Loisirs Les P'tits Léandre qui réitère sa demande d'aide financière cette année.

Considérant qu'un ajustement de la somme allouée pour la prochaine année étant donné le taux d'inflation annuel, l'augmentation annuelle du salaire, l'augmentation du nombre d'heures travaillées malgré le faible taux de fréquentation des jeunes, le prix des cadeaux pour la fête de Noël qui a doublé depuis la pandémie, le conseil augmente cette contribution à de 2 000\$ pour un total de \$ 8 000 à compter de l'année 2026

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque de fournir un montant de 6 000\$ en aide financière par l'année 2025 et de prévoir un montant additionnel de 2 000\$ pour un total de 8 000\$ dans les budgets 2026.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

11. Vente vieux tracteur à pelouse et camionnette Chevrolet 2011

RÉSOLUTION 2507-12

Considérant, que la municipalité désire se départir d'actif

Considérant que le tracteur à gazon Cub Cadet et la camionnette Chevrolet ont atteint la fin de sa vie utile et peuvent être vendu pour certaines pièces tel quel vu et sans aucune garanti légale

Considérant que la valeur minimal estimée du tracteur à gazon est de 300.00\$ et de la camionnette est de 1 500.00\$

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix d'effectuer la vente par appel d'offre publique et de mandater Monsieur André Marcil, directeur général pour préparer les documents de la vente par appel d'offre publique au montant minimum de 300\$ pour le tracteur à



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Gazon Cub Cadet et un montant minimum de 1 500\$ pour la
camionette Chevrolet 2011 # identification 1GT02ZCG5BF233704

Adoptée à la majorité des conseillers présents

**12. Invitation à la Fête de Voisins Solidaires Dimanche 20 juillet
au parc**

André Marcil confirme la participation de la municipalité pour la fête
au village le dimanche 20 juillet prochain

13. Période des questions

Une période des questions est tenue.

14. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2507-13

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** résolu de procéder à la
levée de séance ordinaire du 14 juillet 2025, l'ordre du jour étant
épuisé, la séance est levée à : 19h45

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Steve Castonguay
Maire



André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier